



Chers membres, voici ce que la FMEP a réalisé pour vous cette année 2017 :

- Sur proposition de la FMEP, le nouveau Conseil d'État souhaite renforcer son rôle d'employeur. Son objectif déclaré est ainsi d'être un employeur plus attractif et plus responsable. Le fait qu'il assume la responsabilité dans la question concernant sa caisse de prévoyance démontre qu'il prend cet objectif au sérieux. **Pour les années à venir, il a entre autres prévu au budget un montant annuel de 50 millions pour combler le déséquilibre financier dans sa caisse de prévoyance.**
- Grâce au lobbying efficace de la FMEP, la motion du député PLR Marcel Delasoie a été rejetée.** Celle-ci exigeait la suppression des jours fériés supplémentaires usuels dans l'économie privée tels que Vendredi-Saint, les lundis de Pâques et de Pentecôte, le 1^{er} août, le 26 décembre et les demi-journées des 24 et 31 décembre et du 1^{er} mai. La suppression des jours chômés accordés jusqu'ici équivaldrait à une baisse théorique des salaires d'environ 2,5% en moyenne.
- Grâce à nos efforts, le coefficient de 0.6 initialement prévu jusqu'en 2019 a pu être rétabli à 1.0 pour les salaires de l'année 2017 et 2018 (année scolaire 2017/18 et 2018/19).** La FMEP poursuivra par ailleurs son engagement en vue de la compensation des pertes salariales de 2016.
- Lors des tractations portant sur le plan de travail 2018, **la FMEP a pu négocier un jour chômé supplémentaire.** Celui-ci sera réparti sur les 24 et 31 décembre 2018, afin de pouvoir libérer les services cantonaux toute la journée.
- Selon notre proposition, le Conseil d'État mettra sur pied une délégation permanente pour le personnel.** Il souligne ainsi l'importance qu'il accorde à ses collaborateurs.

Nouveaux avantages pour nos membres (constamment étoffés)

Nouveau VOLVO Nos membres bénéficient d'un rabais allant jusqu'à 35%.

Nouveau BMW Nos membres bénéficient d'un rabais de 13% et plus.

Nouveau BCVs Taux d'intérêts hypothécaires préférentiels et autres avantages.

Nouveau Generali 15 à 25% de rabais sur les prestations d'assurance.

Nouveau Brigerbad Bains thermaux + spa au prix des bains thermaux

Nouveau SAM's GYM Abonnement annuel à Fr. 399.- au lieu de Fr. 499.-.

Nouveau Aletscharena Rabais de 20% sur la carte journalière du 6 au 27 janvier et du 10 au 24 mars 2018.

Nouveau Restaurant La Terrasse Nos membres bénéficient d'un rabais de 30% sur le menu du jour.

Nouveau Glauser & Partner Nos membres bénéficient d'un rabais de 10% sur un conseil financier.